

---

TOPOGRAPHIE  
ET  
HISTOIRE GÉNÉRALE D'ALGER

DÉDIÉE  
AU TRÈS-ILLUSTRE SEIGNEUR  
DON DIEGO DE HAEDO  
ARCHEVÊQUE DE PALERME, PRÉSIDENT ET CAPITAINE-GÉNÉRAL  
DU ROYAUME DE SICILE

PAR  
LE BÉNÉDICTIN FRAY DIEGO DE HAEDO  
ABBÉ DE FROMESTA

---

Traduit de l'espagnol par MM. le D<sup>r</sup> MONNEREAU et A. BEEBRUGGER.

---

(Suite. Voir les n<sup>os</sup> 82, 83, 84, 85, 86, 87 et 88.)

---

8° Ils ne souffrent pas qu'en leur présence, quelqu'un se permette de mal parler du Grand Turc, fût-ce un kaïd ou un personnage d'importance, ou encore ose critiquer ce que le Souverain a mandé, ordonné ou fait exécuter, car sur le champ, ils lui casseraient les dents ou lui rompraient les os à coup de bâton (1)

9° Ils ne permettent pas non plus qu'on dise du mal de leurs marabouts, ni que quelqu'un discute ce qu'ils disent et ce qu'ils

---

(1) Ceci est de la pure théorie, car ils n'obéissaient pas souvent aux ordres de ce prétendu souverain.

font, ou encore les blâme quand ils se conduisent mal ; ils donnent pour raison que ces hommes étant des ministres de Dieu, personne n'a le droit de se mêler de ce qu'ils font.

10° Autant ils sont négligents à bien élever leurs enfants, autant ils sont empressés, dès que leurs filles sont nubiles, de les marier. Ils procèdent dans cette tâche du mieux qu'ils peuvent et se montrent si pleins de sollicitude à cet égard, que dès leur enfance, ils les promettent et fiancent à des jeunes garçons, fils de leurs amis ou égaux.

11° Celui qui à la fin prend la détermination de vivre en bon musulman, accomplit ce devoir avec résolution. Les vieillards observent si bien leur loi, sont si dévots à faire la prière aux heures prescrites, à fréquenter la mosquée en temps voulu, à jeûner dans le carême, à s'abstenir de vin et d'eau de vie, que plutôt à Dieu que les chrétiens fussent aussi zélés dans l'observance des saintes lois et des préceptes du Seigneur.

## CHAPITRE XXXVIII.

### DE LEURS CÉRÉMONIES AU MOMENT DE LA MORT ET DES ENTERREMENTS.

Lorsque quelqu'un est au lit près de mourir, si c'est un homme, les hommes seulement l'assistent, si c'est une femme, les femmes seules l'entourent.

Tous les assistants doivent invoquer incessamment Mahomet jusqu'à ce que le moribond perde la parole et le sentiment. Aussitôt, on lui place la tête du côté du Levant comme quand on fait la prière, quand il a rendu le dernier soupir on l'étend immédiatement par terre, on le place nu sur des planches où, avec de l'eau chaude et du savon, on lui lave et on lui frotte tout le corps ; on lui ratisse avec un couteau la plante des pieds, de telle manière qu'il y reste à peine de la peau. Après cela, on le revêt, homme ou femme, d'une chemise et d'une culotte très-blanches et on l'enveloppe dans un drap qui le couvre en entier, dépassant les pieds et la tête, et on le laisse étendu à terre. Cet office est exercé selon le sexe du défunt par des hommes ou par des femmes dont c'est la profession. Cette cérémonie terminée,

viennent les parents et les amis qui mettent le mort sur une civière basse que les marabouts louent pour cet usage, et on couvre ensuite le cadavre d'un large et long drap de soie de couleur. Si c'est un homme on met son turban par-dessus ce drap, s'il avait coutume d'en porter un de son vivant. On obtient alors du kaïd des morts (1) l'autorisation d'enterrer celui-ci, ce qui ne peut se faire sans son assentiment ; attendu qu'il exerce cette charge au nom du Pacha, afin de savoir qui meurt, et être à même de recueillir ses biens, le cas échéant pour le Grand Turc et le dit Pacha.

On sort alors le défunt dans la rue où l'attendent les invités au convoi, avec tous les parents et amis, sauf les femmes qui n'accompagnent aucun défunt ou défunte, fussent une mère, une fille ou un parent très-proche. Les gens principaux et riches invitent aussi deux, trois ou quatre marabouts, qui accompagnent le défunt (2) et prient à haute voix pour lui, par une espèce de chant qui consiste uniquement à répéter fréquemment *Ala, Ala!* ce qui veut dire *Dieu est et Dieu sera* (3). Ils n'ont pas la coutume de porter des bougies, ni des torches allumées comme nous autres chrétiens ; mais accompagnant le défunt comme nous avons dit avec les invités et les marabouts ils l'emportent d'un pas aussi accéléré que possible, et (dans cette marche), le défunt a toujours la tête en avant et les pieds derrière, au contraire de ce que pratiquent les autres nations chrétiennes, juives et païennes. Le lieu où on les enterre est toujours hors de la ville ; et à Alger en particulier on les enterre tous en général en deux champs, dont l'un est hors de la porte Bab-Azun, — *Bab Azzoun* — et l'autre hors de celle de Babalуете — *Bab el-Oued*. — Quelques-uns, mais bien peu, sont enterrés dans leurs jardins, lesquels lorsqu'ils servent de sépulture deviennent alors libres pour

(1) On ne le désignait pas sous nom de kaïd mais bien sous celui de *Bit el maldji*, ou administrateur des biens du *Bit el mal* — maison des biens. — Il était chargé de recueillir les successions vacantes au nom du gouvernement turc. Aucune inhumation ne pouvait être faite qu'avec la civière qu'il fournissait, c'était un moyen de contrôle certain sur la succession du défunt.

(2) Ce sont les *Tolba* ou lettrés qui récitent des versets du Koran.

(3) Cela veut dire *Dieu tout simplement*.

l'entrée, et communs (quand aux produits) car chacun peut cueillir les fruits des arbres qui s'y trouvent. Les Janissaires ont aussi une grande enceinte très-longue et très-large où on les enterre, particulièrement, elle est en dehors de la porte Bab Azoun au Levant.

Si quelqu'un meurt le Xuma (*Djemâa*) c'est-à-dire le vendredi qui est leur fête — hebdomadaire — on ne le mène en terre qu'à midi, heure de la prière, et alors on passe par quelque mosquée où on le fait entrer et où il reste pendant la dite prière, et où tous prient pour lui. Sortis hors de la porte de la ville, ils ont coutume de mettre le défunt sur quelque sépulture de leurs marabouts et saints, qui sont là enterrés dans des chapelles comme nous l'avons dit. Je demandai à un musulman, pourquoi ils agissent ainsi. C'est, me répondit-il plaisamment, que le défunt reçoit ainsi de ce marabout certaine vertu pour pouvoir aller au ciel et doit être plus preste pour marcher plus vivement vers l'enfer (selon le cas).

Arrivés au lieu de la sépulture, la première chose qu'ils font c'est de prendre le turban du défunt, — qu'ils portent comme nous l'avons dit sur une civière — et ils le jettent trois fois par terre et appelant leur Mahomet un grand nombre de fois. Ils disposent le corps très-doucement et avec grande précaution dans la fosse qui lui a été creusée, de façon à ce qu'il ne tombe pas, et ne reçoive aucun choc contre la terre, car, disent-ils c'est un très-grave péché de maltraiter un mort. Aussitôt, les parents donnent aux pauvres, qui en pareille circonstance ne manquent d'accourir au cimetière, des morceaux de pain pour aumône et quelques figes sèches; et ils ne sont pas dans l'usage de rien ajouter aux figes, parce que, disent-ils, ils gagnent autant de pardons qu'il y a de pépins dans les figes. On recouvre immédiatement de terre les gens très-pauvres et misérables; les autres, on les met dans une cavité creusée en terre que recouvrent quelques pierres, et avec de la chaux et du plâtre on remplit bien les intervalles. Mais il arrive souvent à ces sépultures que les pierres étant petites et légères, les chacals et les chiens et d'autres animaux déjà habitués à la chose, viennent de nuit, les dérangent et mangent tous les corps, de manière que le matin on n'en

retrouvé plus que les os. D'ordinaire, ils mettent sur ces cavités des pierres entières et grandes, souvent assez bien travaillées, avec deux autres plus petites et rondes, desquelles l'une est placée à la tête (1) et l'autre aux pieds. On tient généralement les sépultures un peu élevées au-dessus du sol comme à deux ou trois palmés (2) environ au moyen de degrés faits en briques, en carreaux de faïence ou en pierres blanches, suivant la volonté ou la fortune de la famille.

Les grands kaïds et les pachas sont enterrés dans de vastes cubas — *koubba* — rondes comme des chapelles, bâties en voûte et très-joliment travaillées, auxquelles on accède par une porte étroite qui est toujours fermée avec un cadenas. Autour de ces chapelles il y a des fenêtres par lesquelles pénètre un peu de jour, bien que certaines n'en aient pas d'autre que celui qui vient par la porte. Le sarcophage est bâti au milieu de cette chapelle, au-dessus du sol, et avec des degrés de pierre, de carreaux de faïence ou de briques, comme je l'ai ci-dessus, le tout bien travaillé. Ils placent aussi deux pierres rondes, l'une aux pieds, l'autre à la tête, où ils gravent en épitaphe des paroles du Koran avec le nom et la qualité du défunt.

Les riches sont aussi dans l'usage de louer un ou deux marabouts, pour lesquels ils montent une tente de campagne sur la sépulture du défunt, s'il n'est pas enterré dans une chapelle. Ceux-ci restent enfermés là 5, 6 et 8 jours ou plus même s'ils le veulent, priant sans cesser jour et nuit pour le défunt, dont la famille leur envoie tous les soirs la nourriture nécessaire ; à la fin de leur séjour ils sont très-bien payés.

Le lendemain de l'enterrement, le matin, les parents et amis vont visiter le tombeau, y pleurer et prier pendant quelque temps. Quand les hommes sont venus, les femmes y vont à leur tour avec leurs parentes et amies. Ensuite, toutes s'asseyent là pour faire la conversation. Elles font apporter du rivage qui est

---

(1) Celle-ci se nomme en arabe *m'chahad* parce qu'elle porte ordinairement une inscription qui témoigne que le défunt appartenait à la religion musulmane.

(2) A peu près 0 m. 75 c.

proche beaucoup de pierres blanches et menues comme des fèves, et les prenant dans la main droite elles les passent dans la gauche, — comme si elles comptaient, un, deux, trois, quatre, — et à chaque fois elles disent : *Cebam Ala — Sbah Allah* — qui veut dire *Matinée de Dieu*, comme si elles voulaient que Dieu leur donne la lumière dans l'autre vie. Au moment de quitter l'endroit, elles laissent toutes ces pierres sur les sépultures ; celles qui ne prennent pas ces pierres ou ne les passent point par les mains, prient comme nous par grains — de chapelet, — répétant à chaque grain les mêmes paroles de *Cebam Ala — Sbah Allah*. — Après trois jours on revient faire la même cérémonie, visiter le sépulcre, et prier sur le défunt. Ensuite la coutume veut que pendant toute l'année le lundi et le vendredi matin, ainsi que le jeudi soir, les femmes aillent visiter les tombeaux, ce que quelques hommes font aussi ces mêmes jours, mais le matin de bonne heure. Homme ou femme qui passe quelque jour que ce soit à côté des sépultures doit s'arrêter aussitôt pour prier, et intercéder pour les défunts. Pour cela ils y laissent les petites pierres qui y restent continuellement (1). Leurs marabouts leur ont persuadé qu'alors qu'ils visitent ainsi les tombes des défunts, les âmes de ceux-ci en sortent pour se tenir avec eux, que celles des hommes et des femmes s'asseyent sur ces stèles que nous avons dit que l'on mettait à la tête des sépultures, et que les âmes des enfants s'asseyent sur les haïks de leurs mères, de leurs aïeules ou de leurs sœurs. Aussi, les visiteuses s'asseyent ou sur le sépulcre même, ou elles s'y accottent ; et quand elles se lèvent pour retourner chez elles, elles le font très-doucement et très-lentement. Elles secouent alors leurs haïks légèrement et avec grande précaution, car si elles ne faisaient pas ainsi et se levaient brusquement ou secouaient leurs vêtements, elles feraient du mal aux petites âmes innocentes des enfants. Telles sont les doctrines et croyances de leurs marabouts.

Il est aussi d'usage général que dans la maison du défunt les trois premiers jours on n'allume pas de feu ; mais si les gens de la maison doivent manger ce ne doit pas être chair rôtie ni

---

(1) Ces pierres devaient sans doute remplacer le chapelet.

bouillie ; ou alors des parents ou amis doivent les leur envoyer du dehors. Aussi, pendant ces trois jours, on donne pour l'amour de Dieu et pour l'âme du défunt, du pain et des figues aux pauvres, autant que le dit défunt mangeait ou pouvait manger dans un repas.

Ils n'ont pas de deuil entre eux : seulement, les femmes à la mort d'un mari, d'un fils ou d'un père portent, dans la maison, quelque voile jaune ou noir, mais cela pendant peu de jours.

Les juifs sont très-superstitieux, comme pour tout le reste, dans leurs enterrements : ils lavent et frottent aussi le corps avec du savon et de l'eau chaude, lui mettent une chemise et une culotte blanche, l'ensevelissent dans un drap qui doit être neuf, et accompagnent le corps en foule au cimetière ; mais jusqu'à ce qu'ils sortent de la ville, ils n'osent point chanter ni même réciter leurs oraisons, à cause des enfants musulmans qui leur jetteraient des pierres, mais une fois hors des portes, ils entonnent des psaumes hébraïques jusqu'à leur arrivée au cimetière juif situé à main gauche, à la sortie de la porte Bab-el-Oued. Ce lieu de sépulture qui leur a coûté très-cher, est entouré d'un mur bas pour empêcher l'accès du bétail. C'est là que sont enterrés tous les juifs avec accompagnement de grandes clameurs, ils sont placés dans leurs tombes non point étendus mais accroupis (1). Ils placent sur chaque sépulture une grande pierre, et à l'instar des musulmans, une autre aux pieds, et une autre à la tête (2) avec une épitaphe faisant connaître le nom du défunt. Tous les jeudis dans la soirée, les femmes principalement, vont pleurer sur ces tombes, et parcourent le cimetière les cheveux épars en poussant de grands cris.

En outre de cela, pendant le courant de l'année qui suit la mort d'une personne, les femmes se réunissent dans la maison du défunt, et au son de certaines cliquettes, ou tout simplement au

---

(1) C'est une erreur : suivant leur loi religieuse le mort doit être d'abord placé horizontalement au fond de la fosse et sans bière ; on range ensuite au-dessus du corps des pierres transversales formant voûte pour l'isoler du contact de la terre qui doit le recouvrir.

(2) Les juifs n'ont jamais fait usage que d'une seule pierre tumulaire pour chaque défunt.

bruit de leurs mains frappées l'une contre l'autre, elles chantent à haute voix les louanges du mort avec des paroles composées en vue de provoquer les pleurs. Accroupies en rond, échevelées, elles se déchirent le visage surtout celles que le deuil concerne, quant aux autres elles ne s'égratignent que très-légèrement. Quand une veuve ne peut pas réunir assez de monde pour organiser les pleurs en commun, elle se retire dans un coin de son logis et se déchire tout le corps en poussant des sanglots et des cris à rompre les oreilles.

Les juifs ne portent pas non plus de vêtements de deuil (1) mais les femmes se coiffent et s'habillent d'étoffes noires pendant un temps assez long. Ce qui vient d'être rapporté au sujet des lamentations que font les juives, doit s'appliquer dans le même cas aux femmes musulmanes, qui se déchirent également le visage mais seulement le jour du décès, ou bien encore pendant les deux ou trois jours suivants et pas davantage.

## CHAPITRE XXXIX.

### DE QUELQUES ÉDIFICES PUBLICS ET DES FONTAINES D'ALGER.

Indépendamment des bastions et des forts dont nous avons fait la description ci-dessus, il y a encore à Alger des édifices dignes d'être signalés. D'abord les mosquées, dont il y a bien une centaine, grandes ou petites, ayant toutes des marabouts pour les administrer et réciter avec le public les prières aux heures — réglementaires. — Elles ont été bâties par des Maures, des Turcs ou des renégats, et dotées de rentes plus ou moins considérables, à l'aide desquelles on pourvoit à l'entretien du personnel et du matériel nécessaire. Plusieurs de ces édifices religieux sont très-bien construits en voûtes supportées par des arceaux, et des colonnes bien travaillées qui, bien que n'étant pas de marbre, —

---

(1) Obligés par le gouvernement turc de porter des vêtements noirs comme signe distinctif de leur race, les juifs indiquaient leur deuil en rabattant sur leur coiffure le capuchon du caban ou du burnous dont ils faisaient généralement usage en Algérie.

parce qu'il n'y en a pas de bon dans le pays — (1), sont très-élégamment fabriquées en briques et en plâtre.

Les principales de ces mosquées sont au nombre de sept :

La première qui est très-vaste, et la plus grande de toutes (2) est située auprès du port, à la moitié de la distance entre celui-ci et l'arsenal (3).

La seconde qui se trouve à peu de distance à l'ouest de celle-ci fut achevée en 1579 (4); un Maure très-riche appelé Caxes (*El Kechach*) en ordonna la construction au moment de sa mort: elle est très-jolie, bien travaillée et de raisonnable grandeur.

La troisième est voisine du palais des Pachas et dans le marché aux légumes; ces souverains ont coutume de s'y rendre le vendredi pour la prière (5).

La quatrième est dans la grande rue marchande, un peu au-delà du palais et avant d'arriver à la porte Bab-el-Oued (6).

(1) Et l'onyx calcaire, et le marbre blanc de Filfila, et la brèche africaine?

(2) Elle occupe une superficie d'environ 2,000 mètres carrés; c'est encore la principale mosquée d'Alger, restée à peu près ce qu'elle était à cette époque, à l'exception de la façade qui regarde la rue de la Marine, au devant de laquelle en 1837, le génie militaire a construit en l'ornant de riches colonnes de marbre une galerie publique se raccordant avec celle qui règne tout autour des maisons de cette rue.

(3) Il y a dans le texte — *Tarazanal* — mot inusité aujourd'hui, et dont les Espagnols ont tiré celui de *Arsenal* que nous leur avons sans doute emprunté; mais il y a tout lieu de croire que le *Tarazanal* de l'époque d'Haëdo conservant encore sa forme originelle, provenait de l'expression arabe *دار الصناعة* *Dar essnaâ* maison de fabrication ou arsenal.

(4) Nous extrayons du livre intéressant de M. Devoux « Les édifices religieux de l'ancien Alger » les indications suivantes relatives à la situation, et à l'état actuel de ces diverses mosquées.

Comprise parmi les anciennes mosquées de l'Alger Berbère, elle fut restaurée par *El-Kechach* dont elle a pris le nom depuis cette époque. Affectée dès 1831 au service de l'administration militaire, elle sert encore aujourd'hui de magasin central des hôpitaux, elle porte le n° 28 de la rue des Consuls.

(5) Cet édifice connu sous le nom de *Djama Essida* occupait la portion de la place du Gouvernement qui s'étend devant l'hôtel de la Régence. Démolie pour cause d'utilité publique, les colonnes qui supportaient les bas côtés de sa gracieuse coupole servirent à la construction de la galerie publique adossée à la grande mosquée dont il vient d'être question.

(6) Mosquée de *Sidi Errabi* et plus tard de *Bou Kemkha*, la plus vaste

La cinquième dans le *Souk* des chrétiens qui vendent des herbages et fabriquent des cabans, derrière le bain du roi (1).

La sixième dans la rue des écuries du pacha et un plus en avant (2).

La septième est située en haut de la ville et près de la Kasbah (3).

Ces mosquées, spécialement la première, possèdent des minarets très-hauts et très-anciens, qui paraissent appartenir à l'époque romaine tant par leur hauteur que par leur architecture (4).

On doit aussi comprendre dans la catégorie des édifices notables les bains construits par divers pachas, où les habitants se rendent chaque jour. Laissant de côté cinquante ou soixante bains particuliers de peu d'importance, nous en décrirons seulement deux qui sont les principaux et les mieux aménagés.

L'un est appelé bain de Hassan pacha, du nom du fils de Barberousse qui l'a fait construire. Il est formé de voûtes très-solides entièrement revêtues de marbre poli ; il se divise en deux salles carrées, longues, larges et spacieuses. Dans la première où on se déshabille, les effets sont fidèlement gardés, on entre nu

des mosquées de second ordre, aliénée en 1840 par cause de vétusté, son emplacement est englobé dans la maison portant le n° 15 de la rue Bab-el-Oued et le n° 3 de la rue Tourville.

(1) Ce nom de fabricants de cabans, *kebabtiya*, étant celui d'un quartier et d'une mosquée située dans la direction indiquée par Haedo, on peut croire qu'il se rapportait à l'édifice religieux aujourd'hui détruit, dont l'emplacement est compris dans le temple protestant de la place de Chartres, la voie publique et la maison portant le n° 1 de la rue Palma.

(2) Cette désignation permet de supposer que ce pourrait être l'ancienne mosquée de *Ketchaoua* restaurée à la fin du dernier siècle de notre ère par le pacha Hassan, puis affectée par nous un culte catholique. Elle est entièrement refondue aujourd'hui dans les constructions de la cathédrale.

(3) C'est la mosquée de Sidi Ramdan, ou *mosquée de la vieille Kasba*. — Elle est située près du lieu où s'élevait avant la domination Ottomane la citadelle de la ville berbère. Elle n'a pas cessé d'être consacrée au culte. A partir du XII<sup>e</sup> siècle de l'hégire la qualification de *Mosquée de la vieille Kasba* disparaît, et le nom de Sidi Ramdan reste seul attaché à ce curieux édifice.

(4) Celui de la grande mosquée, dont la construction remonte à 1324, contient des pierres revêtues d'inscriptions romaines que l'on peut supposer avoir été retirées des monuments ruinés d'Icosium.

dans la deuxième autour de laquelle il y a plusieurs cabinets pouvant contenir dix à douze personnes. Chacune de ces pièces a sa fontaine jaillissant du mur même du bain par des tuyaux de bronze qui font le tour des murailles de cette seconde salle, dans laquelle arrive en grande quantité l'eau chaude provenant d'une autre salle placée en arrière (1), où on la chauffe continuellement. Ce ne sont pas, ainsi qu'on le voit, des thermes naturels, mais bien des eaux chauffées artificiellement. Une vasque de marbre placée à l'issue du tuyau de chaque chambre reçoit l'eau, que chacun vient prendre à son gré avec un vase de cuivre, pour jeter sur soi, ou se faire laver par les étuvistes. Près de cette vasque d'eau chaude, il y en a une autre d'eau tiède apportée de la même manière par des tuyaux spéciaux ; la température de ces chambres est si élevée qu'on y transpire excessivement. Depuis la nuit jusqu'au lendemain à midi, on trouve dans ces bains pour laver et masser les gens, des hommes qui vivent de ce métier (2). Tous les jours à midi, ils sont remplacés dans cet office par des négresses, parce que depuis cette heure là jusqu'à la nuit, le bain est exclusivement réservé aux femmes.

Chacun paie deux *aspres* d'entrée, au profit de celui qui tient le bain à loyer du Pacha qui en est le maître, il donne ensuite une *aspre*, ou ce qu'il veut au baigneur. Ceux qui n'apportent pas leur linge pour s'essuyer en trouvent dans cet établissement où les chrétiens en payant sont admis aussi bien que les musulmans, mais on n'y reçoit pas les juifs. Ceux-ci d'ailleurs n'y entreraient pas, tant ils sont superstitieux, car ils ne veulent que personne ne les touche (3).

---

(1) L'hypocauste.

(2) Ce sont des indigènes originaires de l'oasis des Beni Mzab ou Mzabites, qui alors comme aujourd'hui, ont à Alger et dans la plupart des autres villes d'Afrique, la spécialité de cette profession, ainsi que de celles de fourniers, d'âniers, de marchands de b'é, de charbon et de revendeurs de légumes. Le Mzabite est en général sobre et honnête, uniquement occupé des intérêts de son commerce où il acquiert souvent avec la richesse une réputation de probité méritée.

(3) Etait-ce bien là le motif de leur abstention ? Quoi qu'il en soit, les Juifs d'aujourd'hui n'ont plus cette superstition.

Ce premier bain est situé presque au milieu de la ville (1), il est très-fréquenté jour et nuit.

Le second de ces établissements porte le nom de Mohammed pacha qui l'a fait bâtir, il est situé un peu en arrière et à l'Est du premier (2). Il a été construit sur le même modèle, mais il est plus petit et moins fréquenté. Ce sont là les deux bains principaux et dignes d'être cités.

Il y a également quelques maisons très-remarquables, comme la maison royale, demeure ordinaire des Pachas (3); si elle n'est

(1) Il existe encore à peu près tel qu'Haedo vient de le décrire; il est situé à l'angle des rues Bruce et de l'État-Major, avec façade sur ces deux rues. Celle de la rue Bruce démolie il y a quelques années pour cause de vétusté, a été reconstruite à la française et contient à l'étage seulement, de petits appartements occupés par des européens. Dans cette portion de l'édifice se trouvait un des côtés de la salle de chauffage qui a été reportée un peu plus en arrière; quant au reste il n'a subi aucune modification dans sa distribution intérieure.

Cet établissement plus particulièrement désigné aujourd'hui par les indigènes sous le nom de *Hammam Sidna*, le *Bain de notre Seigneur* (sous entendu Hassan), passa lors de la conquête des mains du *Beylik* turc à celles du Domaine de l'État. Loué d'abord pendant plusieurs années à Bakir ben Omar, *amin* ou syndic de la corporation des Mzabites, il fut ensuite aliéné au profit de ce chef indigène qui l'a exploité jusqu'en ces derniers temps, où il est mort le laissant en propriété à son fils.

(2) Ce bain avait postérieurement perdu le nom de son fondateur pour prendre celui de Ketchaoua par lequel on désigna longtemps le quartier où il était situé; il a été démoli, et son emplacement doit être compris dans les rucs et le vide ouverts sur le côté Est de la cathédrale que nous avons dit plus haut avoir pris la place de la mosquée appelée aussi Ketchaoua.

(3) On l'appelait quelques fois *dar es-soultan* دار السلطان mais plus ordinairement *djenina*, *jenina* جينة petit jardin. La description qu'on va lire fut écrite et publiée en 1854 dans le journal l'*Ahbar*, par M. Berbrugger, sous forme de protestation au nom des amis de l'art, et de la couleur locale, contre la décision qui venait de prescrire alors la démolition de cet antique édifice. Nous saisissons avec empressement l'occasion de remettre ce travail à la place qu'il doit occuper, et de le préserver ainsi de l'oubli qui s'attache fatalement aux matériaux historiques insérés dans les publications étrangères à la spécialité qui caractérise la *Revue africaine*.

« L'Alger musulman que nous avons trouvé en 1830, achève de s'en aller par morceaux, sous les yeux indifférents de la foule européenne. L'alignement l'éventre et le perce à jour, les procès-verbaux pour cause de sécurité publique l'abattent en détail. Le flot envahis-

pas aussi riche, aussi somptueuse que les palais des quelques rois ou princes chrétiens, si on n'y voit pas autant de colonnes de marbre, que d'ailleurs le pays ne fournit guère, on y rencontre au moins un vaste développement de constructions. Elle s'ouvre

---

sant de notre population, avec ses habitudes antipathiques à l'architecture indigène, l'efface ou du moins l'altère profondément, partout où il peut l'atteindre. Une construction mauresque sera, avant un quart de siècle, une curiosité aussi rare pour les habitants d'Alger, que pour les touristes européens.

« Cette grande destruction se justifie dans son ensemble par des motifs d'un ordre supérieur ; nous n'essaierons pas de la combattre ni même de la critiquer, mais il semble qu'il est juste et possible d'admettre des exceptions au principe de démolition générale : certains édifices mériteraient d'échapper au sort commun, par leur valeur architecturale ou par les souvenirs qu'ils rappellent. Pourquoi ne pas les conserver ? Veut-on que d'ici à peu d'années on cherche vainement sur l'emplacement d'*El-Djezaïr*, une trace, si faible qu'elle soit, de la cité musulmane ? Ce serait un vandalisme capable de déshonorer même une nation barbare. La France civilisée ne voudra pas que la postérité ait le droit de lui adresser ce reproche ! Elle préservera du marteau destructeur les monuments, trop peu nombreux, hélas, qui méritent l'honneur d'être épargnés. On doit l'espérer en voyant, parmi nos sommités administratives, des personnes aussi capables de comprendre un appel de cette nature, que disposées à en tenir compte.

« Il existe, d'ailleurs, un argument décisif à l'usage de MM. les utilitaires, gens très-prépondérants dans la question : l'affluence des étrangers est une source féconde de revenus pour les villes qui ont le bonheur d'avoir quelque chose d'original à leur montrer. Or, que viendrait-on voir ici, quand l'œuvre de destruction de la cité musulmane serait accomplie ? — Nos rues à arcades, nos maisons-casernes, nos monuments à la grecque ? — Ayons la modestie de convenir que très-peu de touristes s'exposeraient au mal de mer pour jouir d'un coup-d'œil qui ne peut avoir pour eux le mérite de la nouveauté. Donc, les amateurs du positif doivent nous venir en aide dans la cause que nous avons toujours soutenue en général et que nous allons appliquer maintenant à un fait particulier.

« Il existe à Alger un ancien monument, le plus ancien de tous après la Grande-Mosquée, un monument qui, pendant trois siècles, fut habité par les souverains de ce pays et a été le principal théâtre des événements politiques sous la domination turque. Outre qu'il se recommande par de nombreux et remarquables souvenirs, il n'est pas dépourvu d'une certaine valeur artistique. On nous refusera peut-être

sur deux grandes cours dont chacune a trente-six pieds de diamètre, toutes deux pavées en briques, entourées de galeries à colonnes faites de briques, bien travaillées à la chaux et au plâtre et très-blanches :

---

ce dernier point, si nous disons que cet édifice est la Jénina. Mais nous prions le lecteur de faire attention que, depuis notre arrivée à Alger, on ne s'est occupé de la Jénina que pour l'enlaidir et la ruiner. A-t-on jamais vu la brosse du badigconneur essayer de faire disparaître l'épaisse poussière, son unique et ignoble enduit depuis un quart de siècle ? Le récent arrêté municipal, pour cause de salubrité publique, n'a pas même eu cet effet ! A-t-on tenté une seule fois de nettoyer ses nombreux carreaux de faïence, qu'on ne distingue presque plus, sous la croûte sordide qui les recouvre, ces carreaux qui jadis se mariaient si agréablement avec les couches de chaux d'une éclatante blancheur ? A-t-on aperçu, par hasard, un maçon mettre la main sur la façade séculaire, à moins que ce n'ait été pour y percer quelques-unes de ces gracieuses fenêtres que l'Europe a naturalisées sur la terre d'Afrique ? Mais, en revanche, l'incendie est venu un jour promener ses langues de feu sur ce vieux monument, y laissant de profondes blessures, qui n'ont pas été guéries, assurément, par certains collectionneurs de carreaux de faïence, de marbres, de marches d'escalier, matériaux qu'ils brisaient quand ils ne réussissaient pas à les enlever assez vite. Après quoi l'on a dit : « La Jénina n'est plus qu'une ruine : il faut la démolir. Singulier raisonnement ! on gâte à plaisir un monument curieux, puis on excipe du mal qu'on y a fait pour en demander la destruction ! *Abyssus abyssum invocat.* »

« Mais, d'ailleurs, la véritable façade de la Jénina, au point de vue artistique, n'est pas celle qui donne sur la place. Les personnes curieuses de la connaître doivent pénétrer dans les bâtiments de l'ancienne manutention et examiner, du haut de la terrasse des fours, le côté septentrional de l'ancien palais des pachas, en se plaçant de manière à voir dans la cour du magasin des diligences. Là, pour peu qu'on se donne la peine d'abstraire par la pensée toutes les additions modernes, on verra trois étages de galeries, dont les deux supérieures ont leurs arcades supportées par des doubles colonnettes séparées par de petits entre-colonnements en ogive ; supposez tout cela dégagé des constructions et maçonneries parasites ; rétablissez les lignes de carreaux de faïence dans un état d'intégrité et de propreté convenable ; et vous aurez une très-gracieuse façade, la façade primitive, en un mot. Ajoutez, en avant, le petit jardin — *Djenina* — qui a donné son nom à la portion septentrionale de l'ancien palais, le petit jardin avec sa fontaine d'où l'eau jaillissait dans une vasque de

On y voit beaucoup de ces chambres que les indigènes appellent *golfas* (*ghorfat* غرفات chambres des étages supérieurs), grandes ou petites, hautes ou basses, toutes bien bâties et quelques-unes lambrissées de très-bon bois de sapin et de chêne et ornées de

marbre; et vous pourrez apprécier le mérite architectural de ce monument trop méconnu.

« Supposons que l'Algérie, si prodigue de commissions, eût eu l'idée, à l'instar de la métropole, d'en créer une des monuments historiques. On admettra bien qu'il aurait pu s'y rencontrer quelques membres doués de l'amour de l'art et professant le culte des souvenirs historiques, ils auraient sans doute appelé depuis longtemps l'attention officielle sur cette pauvre Jénina, empêché les dévastations dont elle a été l'objet, et prévenu la ruine totale qui la menace.

« Nous désirons que l'on sache bien qu'en prenant la défense de l'ancien palais des pachas, nous n'entendons pas prêcher pour le fouillis de chambres, de caves, de magasins, etc., qui garnissent confusément l'espace compris entre la maison des Sultans et la rue de la Jénina. Nous ne demandons grâce que pour le monument qui vit mourir la domination arabe avec le cheikh Selim Et-Toumi, et naître la domination turque dans la personne des Barberousse.

« En vérité, cette pauvre Jénina vaut bien qu'on s'y intéresse un peu. Elle a d'abord un très-grand mérite : c'est que nul jusqu'ici n'a pu retrouver son acte de naissance. Quand et par qui a-t-elle été bâtie ? — On l'ignore. Or, la vraie noblesse, on le sait, est celle qu'on ne peut prouver et qui se perd dans la nuit des temps. En parcourant le labyrinthe de ses constructions, si diverses d'âges et de formes, nous y avons vu une ancienne arcade mauresque aux arabesques fouillées dans le plâtre et reposant sur des assises de pierres de taille qui pourraient bien être une œuvre des Romains !

« C'est dans la Jénina que mourut le premier martyr chrétien, sous la domination turque. Là, Don Martin de Vargas, le vaillant défenseur du Pénion (la tour intérieure du phare), fut assommé à coups de bâton en présence du féroce Kheïr ed-Din. Combien d'autres victimes, depuis lors (1529), ont arrosé de leur sang le sol de ce palais !

« Si nous appelons Jénina ce vieux monument, reconnaissable au timbre dont notre civilisation l'a frappé sous la forme d'un cadran d'horloge publique, c'est pour nous conformer à l'usage généralement admis parmi nos compatriotes, car son vrai nom, on l'a déjà vu, est *Dar Soltan el-Kedima* (la vieille maison des Sultans); l'autre désignation ne convient qu'aux nombreuses constructions comprises entre ce vieux palais et le Makhzen el-Achour, ou magasin des grains de dîme, qui borde la rue Jénina.

« Lorsque les frères Barberousse parurent pour la première fois à

peintures à la mauresque et à la turque. C'est-à-dire qu'on n'y voit aucune figure d'homme mais seulement des dessins de fleurs et de plantes très-gracieux. Tout cela a été fait par des chrétiens, car je n'ai jamais vu ou entendu dire qu'aucun Turc ou Maure d'Alger ait fait de la peinture.

---

Alger, cette ville était gouvernée par Selim Et-Toumi, chef de la tribu arabe des Taleba, alors maîtresse de la Mitidja, où ils s'étaient établis de l'assentiment des kabyles Beni Mellikeuche, après que les Beni Toudjin les eurent chassés de la province de Titeri. Les Taleba étaient une branche des Makil qui menaient la vie nomade au sud du Maroc. Selim reçut Aroudj dans son palais, l'y logea; le corsaire l'étouffa traîtreusement dans son bain et usurpa son pouvoir. Tout porte à croire que le palais, théâtre de cette tragédie, était la Jénina; car, peu de temps après le meurtre, Kheïr ed-Din, frère de l'assassin, ayant été assiégé dans sa résidence par les Algériens révoltés, la description de l'attaque racontée dans la chronique *Razouat Kheïr ed-Din*, ne laisse aucun doute là-dessus.

« Trois rues conduisaient à ce palais, dit le narrateur indigène; celles qui partent des portes Azoun, Bab-el-Oued et de la Marine. Il ajoute, d'ailleurs, que ce palais était encore celui des Pachas au temps où il écrivait (vers 1540).

« Il était assurément fort naturel que les Barberousse, en usurpant le pouvoir à Alger, se fussent installés dans la demeure royale de leurs prédécesseurs, l'habitation la plus convenable sans doute que la ville pût offrir à ces nouveaux souverains (1).

« La plus ancienne description que nous connaissions de la Jénina est due à Nicolas de Nicolai, seigneur d'Affreville, valet de chambre et géographe ordinaire d'Henri II, roi de France. Nicolai se trouvait de passage à Alger en 1550, avec le sieur d'Aramont notre ambassadeur en Turquie.

« Selon lui, le palais du Pacha était au milieu de la ville qui, à cette époque, ne montait guère plus haut que la rue Katarougil; on entrait d'abord dans ce qu'il appelle une basse-cour, puis on passait par une autre cour, moindre que la première, au milieu de laquelle était un petit vivier carré, avec des sièges, pavé de carreaux émaillés. Au bout qui regarde le Midi, se trouvait une grande fontaine pour le service de la maison.

« A l'un des angles, se dressait un grand escalier de bois, qui existe encore (1854), qui aboutissait à une longue galerie soutenue par des

(1) Il y a, dans le haut de la ville, une maison appelée *Dar Kheïr ed-Din* et qui, d'après la tradition, fut habitée par ce corsaire. Il a très-bien pu, comme d'autres Pachas ses successeurs, avoir, outre le palais, une maison particulière pour son harem, sa famille.

Cette maison royale où il y a un joli jardin quoique petit, est la seule de la ville qui présente cette particularité.

Il y a aussi par la ville d'autres maisons particulières qui ne le cèdent en rien à de très-jolies maisons chrétiennes; elles ont toutes la forme que nous avons décrite, et chacune à sa cour

colonnes, les unes de divers marbres et les autres de pierres blanches. Au milieu du pavé, qui était émaillé (de carreaux de faïence peinte), bouillonnait, par grand artifice, une petite fontaine de forme octogone, au niveau du sol, dont une simple moulure la séparait.

« Au bout de cette galerie, sur un bas siège de marqueterie, se tenait le pacha vêtu d'une robe de damas blanc.

« Si l'on fait abstraction des voûtes qui s'appuient sur la façade septentrionale de la Jénina, constructions parasites, et comparative-ment modernes, on appliquera sans peine cette description à l'état actuel des localités. L'entrée d'alors se trouvait rue Bab-el-Oued, en face de *Zankat el-Mezouar* (rue Mahon). Elle conduisait à une cour dont les galeries de droite subsistent encore avec des amorces de celles qui s'y rattachaient en retour d'équerre. Les galeries de gauche ont entièrement disparu et sont remplacées, ainsi que la deuxième cour, par les voûtes des fours de l'ancienne manutention et du magasin actuel de la diligence de Blida. Ce magasin renferme une petite partie de cette ancienne cour à laquelle on arrivait, depuis 1812, par le portail en marbre blanc qui est à côté du corps-de-garde de la place.

*Ici se trouvait la description faite par Haëdo, à laquelle il va être fait allusion :*

« Toutes les descriptions données par des auteurs plus modernes s'accordent avec celle-ci pour l'aspect général et l'ensemble de la distribution des localités : elles ne varient que par quelques détails, ainsi qu'on devait s'y attendre, ce palais ayant dû subir, pendant trois siècles, diverses réparations et modifications (1).

« Ainsi, le 9 redjeb 1227 (1812 de J.-Ch.), sous le règne d'El-Hadj Ali Pacha, la porte d'entrée du palais (à côté du corps-de-garde) fut reconstruite en un marbre blanc auquel la poussière de la place et une longue incurie ont communiqué la couleur sale qu'on lui voit aujourd'hui.

« Nous avons à notre disposition les éléments d'une histoire très-étendue de ce monument; mais les bornes d'un article ne nous per-

(1) Les divers bombardements qu'Alger a subis, surtout dans le XVII<sup>e</sup> siècle, et qui ont été principalement dirigés contre les édifices publics, n'ont pas peu contribué à modifier la Jénina en provoquant des réparations importantes.

élégante et claire. Telles sont les maisons de Ramdan pacha renégat sarde, de Hedji Mourad renégat esclavon, du kaïd turc Daoud, du kaïd Mami renégat espagnol, du kaïd Hamida maure, du kaïd turc Mostafer, du kaïd Hassan renégat grec, du kaïd Mohammed le Juif, etc., etc.

mettent pas de les employer tous. Nous nous bornons à ceux qui sont le plus intimement liés à la topographie de l'ancien palais.

« L'ensemble des constructions comprises entre les rues Bab-el-Oued, du Soudan, Bruce et Jénina, se partageaient, on l'a déjà vu, en plusieurs parties distinctes : au Nord, sur la rue Jénina, le *Makhzen el-Achour* ou magasin des grains de dîmes, établissement tenu par un kaïd spécial ; tout auprès, mais sur la rue Bruce, la maison du secrétariat général du Gouvernement, jadis harem du pacha Ahmed Ben Ali tué en 1808 ; entre ces bâtiments et celui qu'on appelle spécialement Jénina, une multitude de salles, petites maisons, chambres, etc., où l'on déposait les objets de campement, les munitions de bouche et où logeait le nombreux personnel du palais.

« Dans cette partie centrale se trouvait le petit jardin (*Djenina*) qui lui a donné son nom, que les Européens attribuent à tort au bâtiment du vieux palais (1).

« Enfin la Jénina, plus proprement *Dar Soullan* — ainsi qu'on vient de le voir — ou maison du sultan ; cette habitation était réservée au Pacha exclusivement ; s'il avait femme et enfants, il devait les loger ailleurs.

« Devant la façade septentrionale de ce palais, était jadis une cour (la 2<sup>e</sup>), où le Divan s'assemblait les dimanches, lundis et mardis. La grande réunion de ce conseil avait lieu le samedi à la Kasba. A une époque assez moderne, on construisit les voûtes qui servent aujourd'hui de magasin à la diligence de Blida. C'était sans doute pour remédier à l'inconvénient de laisser à la pluie ou au soleil les honorables membres du Divan, comme cela arrivait alors qu'ils devaient se tenir dans la cour.

« Excepté ceux de l'assemblée du samedi à la Kasba, tous les actes publics de la Régence d'Alger se sont donc passés dans cette cour, recouverte assez tardivement d'une voûte. Là, on payait les janissaires, on recevait les consuls, on jugeait les coupables de crimes politiques et on les exécutait, on amenait les esclaves chrétiens qu'on y soumettait à une deuxième vente après celle du Badestan. Là,

(1) M. Picon, dans les fouilles qu'il a faites en 1861 au sud du *Makhzen el-Achour*, a trouvé des souches d'arbres, notamment d'orangers, dans sa construction connue sous le nom de passage Malakoff.

C'est là que sur une mosaïque romaine, on a trouvé le beau fût de brèche africaine qui est au Musée.

Nous l'avons déjà dit : contrairement à ce qui se pratique ailleurs et même en Berberie, ils n'ont ni hospices ni hôtelleries. Seulement hors de la porte Bab-Azzoun, il y a quelques locaux pauvres et délabrés où l'on donne, sans lit ni nourriture, une place pour s'étendre sur le sol, et l'attache pour une monture ; et cela leur suffit, tant les Maures sont misérables ? Celui qui a des amis ou des connaissances loge chez eux.

---

comparaissaient les Rédempteurs avec les sommes qu'ils avaient apportées, et sur lesquelles ils payaient des droits. Ce bien petit espace où s'étalent aujourd'hui les colis des voyageurs, a été pendant trois siècles le théâtre de toutes les délibérations, transactions, introductions, déchéances, de tous les actes, en un mot, qui constituaient la vie publique du gouvernement algérien. Depuis le jour où Selim Et-Toumi y fut étouffé dans son bain jusqu'à celui où Ali le fou quitta ce palais pour monter à la Kasba, que de sang chrétien ou même musulman a coulé dans cette enceinte. Nul n'y entra sans frémir, car nul n'était sûr d'en sortir.

« Par une affinité naturelle dans un pays de pirates, les bêtes féroces avaient plus de chance d'y être bien accueillies que les hommes : selon le père Dan (p. 99), vers l'année 1630, plusieurs lions apprivoisés couraient les rues d'Alger, mais sans avoir de maîtres particuliers et vivant au hasard de ce qu'il plaisait au public de leur donner. Un de ces animaux errants entra un jour dans la cour où se tenait le Divan, et sans se laisser intimider par la majesté du lieu, alla se jeter aux pieds du Pacha, qu'il se mit à flatter en rugissant d'une façon pitoyable. Ce prince jugea que l'animal avait faim ; et il ordonna, du consentement de l'auguste assemblée, que ce solliciteur d'un nouveau genre aurait dorénavant la paie d'un janissaire pour être employée à sa nourriture. Le lion étant mort un mois après, il fut décidé, toujours par le Divan, que l'animal serait enterré avec cérémonie ; et, en sa qualité de janissaire, porté en terre par quatre de ses compagnons de la respectable milice.

« Nous aurions trop à dire s'il nous fallait compléter une monographie de la Jénina. D'ailleurs, pour le but que nous nous sommes proposé, il n'est pas nécessaire d'aller plus loin. Nous avons voulu seulement élever une réclamation en faveur d'un des plus anciens édifices d'Alger, d'une construction encore remarquable, malgré un abandon d'un quart de siècle et les plus barbares dévastations. Nous avons voulu prouver qu'à une certaine valeur architecturale, elle joint le mérite des intéressants souvenirs qui s'y rattachent. Nous en avons assez dit pour les hommes intelligents, amis des arts et des traditions historiques ; quant aux autres, nous perdrons notre temps à leur en dire davantage. Notre tâche est donc terminée. »

Il faut noter aussi les édifices publics destinés aux janissaires et dont il y a cinq grands et deux petits, tous divisés en chambres hautes ou basses. Tous ont des galeries et des cours très-spacieuses au milieu desquelles est toujours une fontaine. Chacun des grands bâtiments peut contenir de 4 à 600 hommes logés par chambrées ; les plus petites en contiennent de 2 à 300.

Il y a encore à remarquer les bagnes du Pacha, qui sont les maisons ou pour mieux dire les écuries où ils tiennent leurs esclaves chrétiens renfermés. L'un d'eux, le grand bague, est un carré long de 70 pieds et large de 40; il se divise en rez-de-chaussée et étage supérieur divisé en nombreuses petites chambres et au milieu de la cour il y a une citerne. Sur un côté, en bas, est l'église ou oratoire des chrétiens, dans lequel (le Seigneur en soit loué!), on dit la messe toute l'année et notamment aux fêtes solennelles, où les offices sont chantés avec harmonie; car il n'y manque jamais de prêtres captifs. Ceux-ci sont habituellement au nombre de plus de 40 de toute nation, et parmi eux il se trouve des hommes instruits, docteurs et maîtres, religieux ou clercs séculiers. On y administre aussi les sacrements et on y prêche parfois la parole du Seigneur; et comme jamais, par la grâce de Dieu, il ne manque de chrétiens dévots, il y en a une grande affluence aux messes des dimanches et autres fêtes.

Aux jours de solennités il y a tant de monde, que la place manque et on est quelquefois obligé de dire la messe en dehors dans la cour.

Ces jours-là, les gardiens du bague, Turcs et Maures, ne laissent passer personne sans exiger un aspre d'entrée, ce qui leur rapporte un grand bénéfice.

Ce grand bague est dans la rue du Grand Souk (grande rue marchande), qui va de la porte Bab-Azzoun à la porte Bab-el-Oued, et à une distance de 400 pas, en partant de la porte Bab-Azzoun pour aller dans l'ouest (1).

L'autre bague, appelé de la *Bastarde*, n'est pas aussi grand, mais il se partage aussi en beaucoup de chambres; on y met

---

(1) Il était situé sur le terrain occupé en partie, actuellement, par la maison Hertz et Catala, rue Bab-Azoun, n° 11.

particulièrement les chrétiens du commun et que l'on appelle (esclaves) du Makhzen parce qu'ils appartiennent à la communauté et à la ville, et que l'Aga et les janissaires les emploient à des services et à des travaux d'utilité publique. Le Pacha pourvoit chaque jour à ce qui leur est nécessaire. Le grand bain possède une chapelle où l'on célèbre la messe les dimanches et jours fériés, chose facile en raison de la quantité de prêtres qui se trouve dans cet établissement, le plus important de la ville sous le rapport du grand nombre de chrétiens qu'il renferme. Sous le règne d'Assan (*Hassan*), renégat vénitien, ayant appartenu à Ochali (*Euldj Ali*), ce bain renfermait parfois 1,500 à 2,000 chrétiens. Celui de la Bastarde, (des gens) du commun, ne contient guère que 4 à 500 personnes, jamais plus. Les captifs qui y sont logés jouissent d'une grande liberté ; ils peuvent aller et venir comme bon leur semble, tant que l'Aga et les janissaires ne les occupent point. Ceux du grand bain, au contraire, sont toujours bien et dûment renfermés, avec des gardiens à chaque porte et des soldats qui nuit et jour veillent dans les chambrées.

Le nom de Bastarde, donné à ce bain, provient de ce que Asan Baja (*Hassan Pacha*), fils de Barberousse, ayant défait au mois d'août de l'année 1558 de N.-S. le comte de Alcaudete, général d'Oran, dans la bataille de Mostagan (Mostaganem), on employa les 11,000 Espagnols et plus qui furent faits prisonniers, et particulièrement ceux assez nombreux qui échurent en partage à ce souverain, à l'armement d'une galère bastarde, choisissant parmi ces captifs les plus valides et les plus robustes pour manier les avirons.

(*A suivre*).

---

## CHRONIQUE

---

*L'angle Sud-Est de l'Alger turc.* — Des travaux de démolition effectués pendant les mois de mai, juin, juillet et août de l'année dernière et ayant pour but de débayer l'emplacement du